



DICASTÈRE POUR LE SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL

Message pour le Dimanche de la Mer 2021

(11 juillet 2021)

Chers Frères et Sœurs dans le Christ, Chers aumôniers, amis et bénévoles de la Stella Maris,

Ce Dimanche de la mer est le deuxième que nous célébrons dans le contexte de la pandémie de covid 19. Le monde s'est arrêté mais les navires n'ont pas cessé de transporter d'un port à l'autre les instruments médicaux et les médicaments nécessaires pour lutter contre la propagation du virus. Ceci souligne combien l'industrie maritime est une composante vitale de l'économie globale. En effet, environ 90% du commerce mondial transite grâce aux navires ou, plus précisément, grâce aux 1,7 millions de marins qui y travaillent.

Nous remercions les gens de mer pour leur travail. Notre gratitude devient prière afin que le Seigneur leur concède la force dans les moments de faiblesse, l'unité dans la diversité, une navigation sûre et tranquille et, une fois le contrat terminé, la joie de retrouver les leurs.

Des organisations internationales (ONU, OMI, OIT), des syndicats, des armateurs et des groupes religieux ont lancé à plusieurs reprises des appels pour que les marins soient reconnus comme « des travailleurs essentiels », afin d'accélérer les changements d'équipage et de leur donner une priorité pour être vaccinés. Très peu de pays cependant ont favorisé ces changements ou mis en place une politique claire concernant les vaccinations. Ceci a mis en lumière une contradiction profonde au sein de l'industrie maritime. D'un côté elle est extrêmement globalisée, d'un autre, les droits et la protection des marins sont dans la main d'une multiplicité d'acteurs qui souvent ne se réfèrent à aucune réglementation ou autorité supérieure.

En considérant cette pandémie, nous souhaiterions inviter l'industrie maritime à agir de façon unifiée en facilitant les changements d'équipage, les vaccinations et en renforçant l'application des mesures et critères internationaux pour la sauvegarde et la protection des droits humains et du travail des gens de mer.

On estime qu'en septembre 2020, environ 400 000 marins qui auraient dû être rapatriés sont restés bloqués en mer à cause du covid 19. Certains n'étaient pas rentrés chez eux depuis 18 mois. Le covid 19 a rendu plus difficile les conditions de vie et de travail de centaines de milliers de marins qui sont restés bloqués à bord et ont été contraints de travailler durant une plus longue période. Cela a eu des répercussions non seulement sur eux-mêmes mais aussi sur la vie quotidienne de leurs familles. Les problèmes d'isolement,

de solitude, de séparation, de même que l'anxiété éprouvée pour leurs proches et leur famille vivant à plusieurs milliers de kilomètres, ainsi que l'incertitude de leur propre avenir, n'ont fait qu'accroître le stress physique et psychologique avec parfois des conséquences tragiques.

Nous lançons un appel aux armateurs, aux sociétés de gestion, aux agents et au personnel de recrutement pour qu'ils considèrent les membres d'équipage comme étant plus qu'une simple force de travail et qu'ils se souviennent qu'ils sont des êtres humains. Nous demandons le développement de méthodes de travail fondées sur le respect de la dignité humaine plutôt que sur le profit et donc la nécessité d'offrir tout ce qui est nécessaire pour améliorer le bien-être mental, physique et spirituel des marins.

Depuis janvier 2021, 38 actes de piraterie ont été signalés au cours desquels 33 navires ont été pris d'assaut ; on compte 2 tentatives d'assaut ; deux navires ont essuyé des coups de feu et un navire a été détourné. Même s'il est possible de parvenir à une réduction de tels actes, les actes de violence contre l'équipage sont, quant à eux, en augmentation. Cela nous renvoie tristement à une industrie maritime fragile et mise à l'épreuve par la pandémie. Les marins ont le droit d'exercer leur propre travail sans craindre d'être enlevés, blessés ou même tués. De plus la piraterie, si elle déstabilise l'économie globale, engendre beaucoup de stress chez ces travailleurs et leurs familles, à cause de ses menaces constantes et des dangers qu'elle représente.

Nous demandons à tous les gouvernements et aux organisations internationales de chercher des solutions durables à ce fléau de la piraterie, car nous sommes conscients de la nécessité d'affronter le problème fondamental de l'inégalité dans la répartition des biens entre les pays et de l'exploitation des ressources naturelles. De plus les armateurs devraient adopter toutes les mesures préventives nécessaires pour garantir la sécurité des navires et de leurs chargements, mais surtout des marins à bord.

La Fédération Internationale des Ouvriers du Transport (ITF) a signalé une augmentation du nombre des navires abandonnés ; celui-ci est passé de 40 en 2019 à 85 en 2020. Plusieurs raisons sont à la base de l'abandon des navires ; la plus commune est celle où l'armateur choisit de se débarrasser d'un navire qui n'est plus rentable économiquement ainsi que de son équipage. Ceux-ci se retrouvent bloqués en pays étranger, sans aucun salaire ni aucune perspective de gain immédiat, sans nourriture. L'équipage, abandonné, vit dans des conditions inhumaines et les familles en subissent les conséquences financières immédiates et dévastatrices.

Afin de prévenir les conséquences tragiques de l'abandon du navire, nous demandons la mise en œuvre des nouvelles obligations prévues par la Convention sur le Travail Maritime (MLC 2006), adoptée en 2014 et entrée en vigueur en 2017. Les armateurs sont tenus de conclure une assurance obligatoire pour couvrir l'abandon du navire en mer, le paiement des frais pour la nourriture, l'eau, les soins médicaux et les coûts de rapatriement.

Le nombre des naufrages et des incidents en mer est en baisse, mais un seul c'est déjà trop, surtout lorsque les marins sont blessés, meurent, disparaissent en mer ou sont injustement accusés et détenus pour un temps indéterminé. Ces catastrophes sont parfois causées par la nature mais il y a encore trop de cas de négligence de la part de ceux qui veulent privilégier le profit plutôt que la sécurité. Toute tragédie est source de désespoir pour les familles ; des enfants deviennent orphelins, sans un endroit où venir déposer des fleurs ou réciter une prière.

Élevons notre prière vers Marie, Étoile du Matin, pour qu'elle conduise au port sûr du ciel ceux qui ne sont plus avec nous et apporte le réconfort à leurs parents et leurs amis dans la peine.

Pendant cette pandémie, les aumôniers et les volontaires de la Stella Maris ont toujours été au service des marins et des pêcheurs. Ils sont à leurs côtés dans leur vie en modifiant constamment leur ministère selon les circonstances et en répondant aux besoins spirituels et matériels de ces travailleurs.

Prions pour que tous les aumôniers et les volontaires de la Stella Maris poursuivent leur mission : « Soyez des apôtres fidèles à la mission d'annoncer l'Évangile, manifestez le visage attentif de l'Eglise qui accueille et se fait proche de cette portion du Peuple de Dieu, répondez sans hésiter aux gens de mer, qui vous attendent à bord pour combler les profondes nostalgies de l'âme et se sentir une part active de la communauté. Je souhaite à chacun de vous de redécouvrir chaque jour la beauté de la foi, pour en témoigner toujours avec la cohérence de la vie »¹.

Confions à Marie, Étoile de la Mer, le bien-être des gens de mer, l'engagement et le dévouement des aumôniers et des volontaires et prions-la de nous protéger de tout danger en particulier du covid 19.

Cardinal Peter K.A. Turkson
Préfet

Mons. Bruno Marie Duffé
Secrétaire

¹ Pape Benoît XVI, Rome, XXIII Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer, 23 novembre 2012